

Présents :

Salariés de clubs : Hugo SOUETRE (CN Perros- ASN Perros) ; Ronan LE GOFF (PN Sud Goelo) ; Tanguy DEROUIN (CMVSB) ; Sébastien BRESSON (CN ERQUY) ; Julien ROLLAND (BNIG) ; Antoine LE RALEC (CN FREHEL) ; Manon Boniface (CN FREHEL) ; Dorian VANNIER (CN ST JACUT) ; Mael DERVAUX (AAN PORT BLANC) Yvon FURET (CDV22) ; Valentin Domeon (CN Plérin) ; Yves LEGER (Ligue Bretagne), Bertrand LEDEUT (PN Loguivy) ; Anaëlle VERGER (PN Loguivy) ; Florian ILIDO (CN Loguivy) ; Gwénaél LAGADEC (CMV ST BRIEUC) ; Olivier GLAZIOU (PN Loguivy) ; Pierre GAUBERT (CMV ST BRIEUC) ; Jérémie MORTAMET (CN PORT-BLANC) ; Pierre GUEUTIER (AAN PORT-BLANC) ; Pierre LE BOUCHER (CDV 22) ; Christophe LE COTTEN (CDV 22)

Absents/ Excusés : Christophe OOGHE (EV TREBEURDEN) ; Louis VILLAIN (CN TREGASTEL) ; Olivier BOVYN (CVB ERQUY)

Programme :

- 1./ Présentation des dispositifs proposés suite au colloque de juin (CED, supports, budgets, mutualisation 35/22 etc...)
 2. Réflexions sur le premier niveau de pratique sportive : (séries, formats, encadrement, formats de compétitions, détection...)
 3. Les ressources humaines
 4. Former ou recruter un entraîneur
 5. Les moyens, les freins... (formation, valorisation, statut)

Ce temps comportera une partie « témoignage » des clubs présents.
 6. Synthèse pour présentation à la commission sportive du 29 novembre.
-

1/ Présentation des dispositifs proposés suite au colloque de juin (CED, supports, budgets, mutualisation 35/22. etc..)

Présentation des CED :

Objectifs :

Créer des collectifs identifiés de coureurs dans les séries sélectionnées, chapeautés par un entraîneur référent de la série afin de proposer un programme d'entraînement et de suivi de régates complémentaire aux actions menées par les Clubs.

Les CED doivent faciliter l'accès des jeunes coureurs Départementaux au Championnat de Bretagne et permettre à certains une sélection aux Championnats de France Espoirs.

Ces structures d'entraînement permettent aussi de mutualiser les frais et les organisations lors des déplacements de régates.

Description :

- Un niveau de pratique (D1) organisé en CED par série chapeauté par un entraîneur référent.
- Un programme d'entraînements, de stages et de régates pour un collectif sélectionné de 5 à 10 coureurs par série issus des différents clubs concernés.
- Une mutualisation des déplacements de régates.
- L'entité « Equipe Départementale » activée uniquement lors des déplacements du type France.
- Une ETD (tous les entraîneurs du dispositif CED) qui se retrouve 1 à 2 fois par an pour une formation et des échanges.

Le CED ne se substitue pas aux clubs il vient proposer une activité sportive complémentaire à un collectif de coureurs départementaux identifiés.

Effectifs CED : Laser – Optimist – Open 5.7 – J80

LASER - Entraîneur: Matéo Poudens	
prénom / Nom	club
Inaya TASSEL	BNIG
Malo TABOURIN	ASN Perros
Ewen LESENEY	BNIG
Maud DESBIOLLES	BNIG
Leandre LE GAL	PN Sud Goelo
Margaux LEGAY	PN Sud Goelo
Mathis DENIS	PN Sud Goelo
Rosalie REBILLARD	PN Sud Goelo
OPTIMIST - Entraîneur: Ronan Le Goff	
prénom / Nom	club
Titouan LEGAY	PN Sud Goelo
Timothé DENIS	PN Sud Goelo
Pablo VAUTIER LARREY	PN Sud Goelo
Titouan GIANNANTINI	LCC
Sarah JANNIN	LCC
Raphael LEMOINE	PN Sud Goelo
Bastien CERRATO	PN Sud Goelo

La composition du CED Open 5.7 est en cours d'élaboration suite au National Open 5.7 qui s'est déroulé à St Quay-Portrieux à la Toussaint. Il sera constitué par les équipages des 3 Open 5.7 du CDV 22 mis à disposition dans les clubs (2 équipages du Pôle Nautique Sud Goëlo et 1 équipage du Loguivy Canot Club). En J80 il sera également mis en place rapidement à partir des équipages jeunes visant le Championnat d'Europe se déroulant à St Cast cet été.

La sélection de ces collectifs prend en compte des critères de performance (sélection à partir d'une épreuve d'observation) mais aussi le parcours et le projet sportif des coureurs. Le comité de sélection est constitué par l'ensemble des entraîneurs de la série concernée. Ces collectifs sont constitués pour une saison sportive de septembre à fin août et donc revisité chaque année.

Le choix de l'entraîneur référent de chaque collectif a été validé suite à un appel à candidature auprès des clubs.

A chaque début de saison les séries concernées par un CED seront identifiées, les collectifs actuels ne sont donc pas figés (Par exemple possibilité en septembre prochain de créer un CED sur d'autres séries en ayant étudié la pertinence lors de la commission sportive de juin).

BUDGET CED :

Le budget CED est issu d'une partie du budget « Equipe Départementale » attribué au CDV par le Département.

BUDGET Prévisionnel CED 2021/2022							
CHARGES		Laser (8 coureurs)		Optimist (8 coureurs)		Open 5,7 (9 coureurs)	
Type d'action	Type de dépense	Nbrs de jours		Nbrs de jours		Nbrs de jours	
Entraînement	Essence + location sécu - 50€/séance	8	400 €	8	400 €	10	500 €
	Encadrement 75€/séance	8	600 €	8	600 €	10	750 €
Stage inter CED - ENVSN	Essence + location sécu - 50€/séance	4	200 €	4	200 €	4	200 €
	Encadrement 75€/séance	4	300 €	4	300 €	4	300 €
	Déplacement entraîneur - 0,41€/km		136 €		136 €		136 €
	Hebergement+repas entraîneur 50€/jour	4	200 €	4	200 €	4	200 €
Accompagnement déplacements parents	Aide forfaitaire aux parents déplacements entraînements 100€ par coureur		800		800		900
Tenue Equipe CED	Produit à définir		200 €		200 €		200 €
Valorisation entraîneur	A définir		400 €		400 €		400 €
Aide aux jeunes coureurs J80			500 €				
Gestion administrative CDV			342 €				
		TOTAL	3 236 €		3 236 €		3 586 €
						TOTAL CHARGES	10 900 €
PRODUITS							
Budget Equipe Départementale dédié au CED			10 000 €				
Vacations Déptales stage ou entraînement 2 jours	2 entraînements 2 jours par série soit 12 vacations à 75 €		900 €				
						TOTAL PRODUITS	10 900 €
Accompagnement de la Ligue à prévoir sur les stages inter-CED							

Mutualisation 22/35

Comme nous l'avons envisagé lors du dernier colloque sportif de juin nous avons mutualisé deux championnats d'automne avec le 35 (Optimist D2/D1 et Laser). Cette action a permis d'étoffer les effectifs des régates pour les deux départements ce qui permet plus de confrontation et une organisation de club viable.

Les mutualisations interdépartementales seront à revoir chaque année en fonction des effectifs attendus dans les différents championnats.

Nous pourrions également envisager des mutualisations avec le 29 en fonction de la répartition géographique des coureurs sur une série donnée.

Diverses réflexions :

- Demande de création d'une fiche/conseil à destination des bénévoles qui participent aux organisations de régates (pointeurs, comité arrivée, ...)
- Mise en place à titre expérimental d'une régata de début de saison (début octobre) regroupant sur un même lieu l'ensemble des championnats (Optimist, windsurf, laser, RSFEVA, ...). L'intérêt est de lancer la dynamique sportive du début de saison (volume de coureurs important sur un même site), de présenter les différentes filières et les différents niveaux aux coureurs présents et faire une communication efficace sur le volet compétitif en début de saison.
- Windsurf : maintenir au niveau départemental les différentes séries sur les mêmes régates (Windfoil, Tahé 293 D, raceboard et pourquoi pas une série wingfoil sur régata de fin juin à titre expérimental). Travailler les formats de parcours afin de gérer au mieux les temps de course pour toutes les séries ou tous les niveaux.
Il y a un intérêt à maintenir la planche à dérive (Tahé Techno 293) en parallèle du Windfoil au moins pour les minimes et pour les espoirs qui débutent en windsurf. La Tahé 130 Foil semble convenir comme support windfoil pour un usage club au niveau départemental et régional. La structuration actuelle nationale sur le windfoil Espoirs autorisant plusieurs matériels, favorise pour l'instant une course à l'armement très coûteuse pas forcément en phase avec les moyens des clubs positionnés sur ce support.
- A faire : relance des rencontres entraîneurs/arbitres
- Difficulté des clubs à trouver des arbitres et des bénévoles avec une compétence d'organisation de régates :
Solution : intensifier la formation – recensement par les clubs des bénévoles volontaires, ...
- Pour mieux gérer les régates comprenant plusieurs séries ou plusieurs niveaux, si possible disposer d'un comité de course Départ et d'un Comité de Course arrivée (donc doubler les arbitres « Comité de course » car le pointage d'arrivée demande des compétences et conditionne la fiabilité des résultats)
- Systématiser les inscriptions en ligne sur les régates du Chpt Départemental par ½ saison à partir de la boutique du CDV 22 (Forfait à payer en une fois pour l'automne puis le printemps)

2/ Réflexions sur le premier niveau de pratique sportive : (séries, formats, encadrement, formats de compétitions, détection...)

D3 WINDSURF :

Il est préférable de maintenir tous les coureurs windsurf sur les mêmes régates départementales car le volume de coureurs n'est pas suffisant pour segmenter les niveaux sur plusieurs Championnats.

Pour les tout débutants peut-être mettre en place un tournoi interne aux clubs pour valoriser un premier engagement compétitif (possibilité de valoriser ce classement au niveau départemental par un affichage sur le site du CDV) et dès que le niveau minimum est atteint les envoyer sur le circuit départemental.

D3 CATAMARAN :

Suite aux préconisations du colloque sportif de juin, une D3 catamaran a été mise en place sous la forme de tournois internes aux clubs suivis d'une finale départementale en fin saison (26 juin 2022 à Port-Blanc – matériel fourni). Des classements intermédiaires de ces différents tournois (clubs ou interclubs) seront remontés au CDV pour un affichage officiel sur le site du CDV (Mise à jour tous les mois à partir d'Avril et jusqu'à la finale). Les modalités de sélections pour la finale restent à définir.

Le principe de ce championnat, c'est de fonctionner sur de la flotte collective sans déplacements de bateaux.

D3 OPTIMIST :

Propositions de modifications du règlement sportif :

- Article 2.1 : inscription en ligne sur site CDV en amont de la régata
 - le jour de l'épreuve confirmation inscription et dossard a retiré
- Article 2.3 : utilisation de dossards mise à disposition par le club ou le CDV
- Article 4 : confirmation inscription : 10h à 11h
 - Mise a dispo : 12h
- Article 6.1 :
 - Organisation systématique d'un briefing avant la régata
 - La première régata prévue le 10 octobre à l'Ile Grande se déroulera sous la forme d'un rassemblement avec possibilité de classement. L'objectif de cette journée est d'organiser un moment convivial pour impliquer et expliquer aux parents le dispositif départemental.
 - La 2ème régata départementale de l'automne sera un triangle aplati.
 - La 3ème régata pourra intégrer un louvoyage.
- Article 7.12 : valorisation du classement club (coupe au 3 premiers club)
- Article 8 : voile banque populaire lattée cofinancé (il faudrait en avoir 7/8 d'avance au CDV si un club démarre la d3...)
- Article 9. la prise et la remise de dossard fait office d'émargement
- Article 10.4 : prévoir une coupe ou médaille pour les 3 premiers clubs, les 3 premiers coureurs et la première fille

Différentes réflexions :

- Généraliser les dossards pour le windsurf départemental et l'optimist D3
- Cofinancement de voiles opti D3 lattée Banque Populaire à voir avec FFVoile/Ligue/CDV
- Négociation Départementale pour l'achat de Voiles Windsurf

3/ Les ressources humaines - Former ou recruter un entraîneur - Les moyens, les freins... (formation, valorisation, statut)

Un tour de table des clubs présents est proposé sur cette thématique :

AAN Port-Blanc :

- Difficulté de recrutement des entraîneurs parmi les CQP d'été car la plupart sont extérieurs au Département
- Un trou actuellement suite au départ de Melen et Louis, possibilité de relève bientôt avec d'anciens coureurs
- La solution des apprentis, pas forcément disponible les week-ends en fonction de leurs contraintes de formations et des heures de travail déjà réalisées sur les autres missions.

BN Ile Grande :

- Recrutement des coureurs sur les stages de l'été : tous les mardis un cadre de la BNIG vient solliciter les stagiaires résidant dans le 22 en les « flattant » et en leur présentant les possibilités de prolongement de l'activité durant l'année sur du compétitif.
- Pas de soucis de recrutement d'entraîneurs car tous les moniteurs sont des anciens coureurs.
- Les BPJEPS sont positionnés sur les premiers niveaux et les CQP sur les autres niveaux.

CN Fréhel :

- Un projet de club affirmé sur le développement de la pratique compétitive (Bureau, CA et permanents en phase sur le même projet)
- 2 permanents positionnés sur l'encadrement Opti D3 et Opti D2
- Pas d'annulation de séance (activité de remplacement si nécessaire) – important de maintenir l'activité le plus possible
- Un vivier important au niveau des jardin des mers/moussaillons à l'année : vont alimenter la D3 à partir de 6/7 ans
- 1 permanent sur la Wing

CMV ST Brieuc :

- Projet des coureurs en fonction du volume d'entraînement
 - 1 entraînement par semaine= régates Départementales
 - 2 entraînements/semaine= régates régionales et nationales
 - 3 entraînements/semaine= Champion du Monde
- Ouverture de la structure toute l'année pour les coureurs (facturation par trimestre de 130 €)
- Aide en matériel jusqu'à 14 ans puis accompagnement financier des coureurs en fonction des performances sur un budget mixte club/ville de St Brieuc
- Le sportif n'est pas facturé au vrai coût il correspond à axe de communication pris en charge par le club

CN St Jacut :

- 4 permanents
- Grosse activité scolaire et loisir mais aussi compétitive sur le windsurf et le J80
- Difficulté à être présent sur toutes les activités (un peu une crise de croissance à gérer)
- Souhaiterait s'investir encore plus sur le compétitif mais assez de ressources humaines et modèle économique à conforter d'abord

CN Perros-Guirec/ASN Perros-Guirec :

- 1 entraîneur issu des permanents du CNPG pour 2 séries Laser/Opti, pas facile à gérer en même temps
- Problème de recrutement d'entraîneur, mobilisation des autres permanents sur le sportif pas facile.
- Aujourd'hui l'activité compétitive s'appuie sur un encadrement mixte bénévoles/salariés
- Demande de formation destinée aux bénévoles

CN Plérin :

- Projet de relancer un projet sportif au sein du club porté par l'association et encadré par les permanents du nouveau Centre municipal. (Problématique du dimanche travaillé à négocier avec la collectivité)

CN Paimpol/Loguivy :

- Historique sur la répartition des compétences entre les deux clubs : LCC le sportif et CNPL le loisir
- Le LCC n'envisageant pas une poursuite de ses activités compétitives en voile légère à moyen terme le CNPL pourrait reprendre une activité Opti D3 ou de premier niveau sur d'autres supports

4) REFLEXIONS DIVERSES :

- Projet de club partagé (CA/Permanents) : important pour les choix financiers
- Valorisation des entraîneurs par une tenue
- Présence d'1 parent systématiquement avec l'entraîneur lors des déplacements et des nuitées
- Rappel réglementaire à faire aux entraîneurs

5) FORMATION DES ENTRAINEURS

- Questionnaire d'auto-évaluation à créer pour recenser ses lacunes et amener à se former
- Redonner une visibilité aux contenus d'entraînement disponibles sur les différents sites Internet (FFVoile – Ligue- CDV)
- Avoir recours à des intervenants experts sur des différentes thématiques lors des stages départementaux
- Organiser un compagnonnage des entraîneurs de premier niveau avec des entraîneurs experts lors des stages régionaux ou nationaux
- Amener nos entraîneurs à s'inscrire dans les dispositifs de formation d'entraîneur FFVoile